

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 30 JUIN 2022

30 septembre 2022
Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières* au 31 juillet 2022 sera publié le 21 octobre 2022.

Faits saillants de juin 2022

Au 30 juin 2022, soit pour les trois premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 867 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 1,2 milliard de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Le résultat au 30 juin 2022 provient :

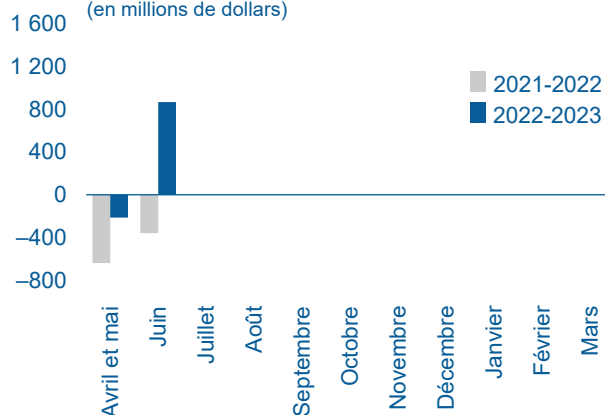
- de revenus de 35,5 milliards de dollars;
- de dépenses de 33,7 milliards de dollars;
- de versements de 844 millions de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022*, un déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

- Ce déficit tient compte d'une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 2,0 milliards de dollars.

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)


SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juin			Avril à juin			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 747	10 274	1 527	25 368	28 625	3 257	12,8
Transferts fédéraux	2 519	2 287	-232	7 016	6 826	-190	-2,7
Total des revenus	11 266	12 561	1 295	32 384	35 451	3 067	9,5
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-9 902	-10 207	-305	-29 750	-31 030	-1 280	4,3
Service de la dette	-724	-1 010	-286	-2 191	-2 710	-519	23,7
Total des dépenses	-10 626	-11 217	-591	-31 941	-33 740	-1 799	5,6
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	640	1 344	704	443	1 711	1 268	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-359	-263	96	-802	-844	-42	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	281	1 081	800	-359	867	1 226	—

REVENUS

Revenus autonomes

Au 30 juin 2022, les revenus autonomes totalisaient 28,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,3 milliards de dollars (12,8 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique, combinée à l'allègement des mesures de santé publique d'avril à juin 2022, a un effet positif sur les revenus autonomes, comparativement à la même période l'an dernier.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 2,8 milliards de dollars (13,8 %), pour atteindre 23,2 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 963 millions de dollars (10,0 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 100 millions de dollars (5,6 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 716 millions de dollars (28,9 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (16,3 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, consommation qui a été soutenue par le retrait graduel des mesures sanitaires, l'utilisation de l'épargne accumulée et la bonne tenue de l'emploi.

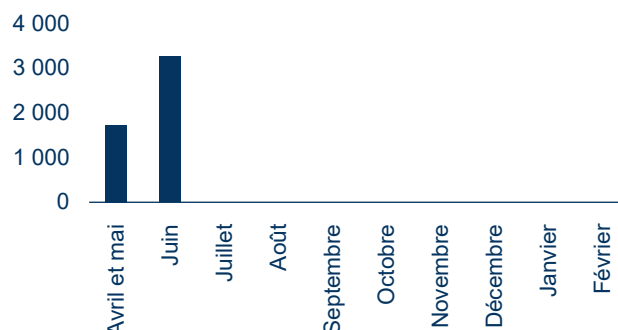
Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 374 millions de dollars (9,4 %), pour atteindre 4,4 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 229 millions de dollars (16,9 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 145 millions de dollars (5,5 %), attribuable notamment à la hausse des revenus de vente de biens et services.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 75 millions de dollars (7,8 %), pour s'établir à 1,0 milliard de dollars. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, qui ont subi une baisse en 2021-2022 en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. Elle a été atténuée par une diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à juin 2022.

Variation cumulative des revenus autonomes

(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juin			Avril à juin			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 548	4 242	694	9 643	10 606	963	10,0
Cotisations pour les services de santé	604	701	97	1 783	1 883	100	5,6
Impôts des sociétés	838	1 130	292	2 481	3 197	716	28,9
Impôt foncier scolaire	87	91	4	262	272	10	3,8
Taxes à la consommation	2 085	2 455	370	6 247	7 266	1 019	16,3
Revenus fiscaux	7 162	8 619	1 457	20 416	23 224	2 808	13,8
Droits et permis	470	409	-61	1 353	1 582	229	16,9
Revenus divers	812	898	86	2 640	2 785	145	5,5
Autres revenus autonomes	1 282	1 307	25	3 993	4 367	374	9,4
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	8 444	9 926	1 482	24 409	27 591	3 182	13,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	303	348	45	959	1 034	75	7,8
TOTAL	8 747	10 274	1 527	25 368	28 625	3 257	12,8

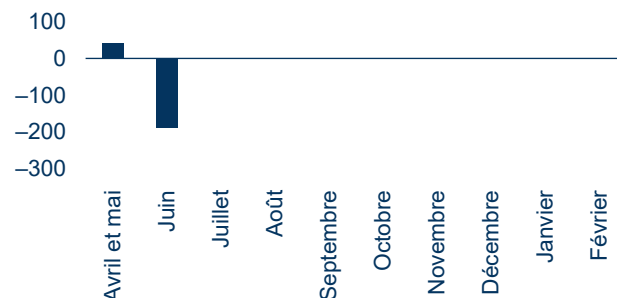
Transferts fédéraux

Au 30 juin 2022, les transferts fédéraux totalisaient 6,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 190 millions de dollars (2,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 239 millions de dollars (11,7 %), pour atteindre 1,8 milliard de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 137 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 3,4 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juin			Avril à juin			
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 094	1 139	45	3 280	3 417	137	4,2
Transferts pour la santé	867	664	-203	2 038	1 799	-239	-11,7
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	136	118	-18	408	373	-35	-8,6
Autres programmes	422	366	-56	1 290	1 237	-53	-4,1
TOTAL	2 519	2 287	-232	7 016	6 826	-190	-2,7

DÉPENSES

Au 30 juin 2022, les dépenses totalisaient 33,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 1,8 milliard de dollars (5,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont diminué de 72 millions de dollars (0,5 %), pour atteindre 14,3 milliards de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dépenses de fonctionnement liées à la pandémie comparativement à la même période l'an dernier.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 542 millions de dollars (11,4 %) pour atteindre 5,3 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 158 millions de dollars (7,3 %) pour atteindre 2,3 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

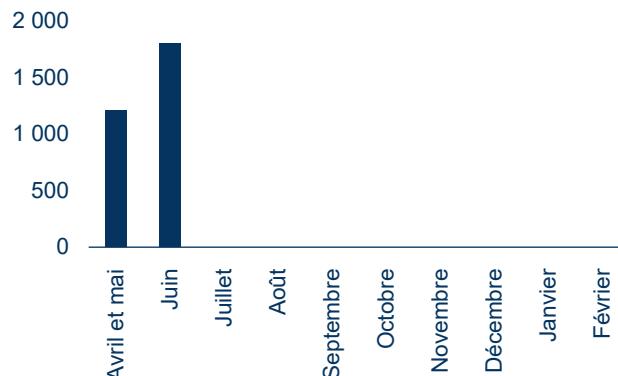
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 652 millions de dollars (7,6 %), pour atteindre 9,2 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 250 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, notamment attribuable à des subventions pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 189 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et par l'Allocation famille;
- l'augmentation de 110 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 519 millions de dollars (23,7 %), pour s'établir à 2,7 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE⁽²⁾

(données non auditées, en millions de dollars)

	Juin			Avril à juin			
	2021 ⁽⁴⁾	2022	Variation	2021-2022 ⁽⁴⁾	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 659	4 716	57	14 326	14 254	-72	-0,5
Éducation	1 711	1 915	204	4 742	5 284	542	11,4
Enseignement supérieur	656	708	52	2 157	2 315	158	7,3
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	2 876	2 868	-8	8 525	9 177	652	7,6
Dépenses de portefeuilles	9 902	10 207	305	29 750	31 030	1 280	4,3
Service de la dette	724	1 010	286	2 191	2 710	519	23,7
TOTAL	10 626	11 217	591	31 941	33 740	1 799	5,6

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à juin 2022, les besoins financiers nets atteignent 5,1 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 1,7 milliard de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les surplus financiers de 1,4 milliard de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une diminution des placements temporaires de 2,0 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, compensée en partie par une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 364 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 1,5 milliard de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,2 milliard de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 858 millions de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 1,7 milliard de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 840 millions de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 6,2 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁷⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 844 millions de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à juin	
	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	443	1 711
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-5 939	1 381
Immobilisations	-376	-364
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-783	-858
Autres comptes ⁽⁷⁾	-3 410	-6 167
Versements au Fonds des générations	-802	-844
Total des opérations non budgétaires	-11 310	-6 852
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-10 867	-5 141

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 ⁽⁸⁾	Révisions	Rapport préélectoral d'août 2022 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	41 147	2 267	43 414	5,2
Cotisations pour les services de santé	7 299	485	7 784	5,7
Impôts des sociétés	10 882	1 043	11 925	-7,8
Impôt foncier scolaire	1 178	-130	1 048	-3,1
Taxes à la consommation	26 706	639	27 345	10,8
Revenus fiscaux	87 212	4 304	91 516	4,8
Droits et permis	5 171	347	5 518	-8,8
Revenus divers	11 680	-51	11 629	6,7
Autres revenus autonomes	16 851	296	17 147	1,2
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	104 063	4 600	108 663	4,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 628	579	6 207	4,0
Total des revenus autonomes	109 691	5 179	114 870	4,2
Transferts fédéraux	28 790	810	29 600	1,6
Total des revenus	138 481	5 989	144 470	3,6
DÉPENSES				
Santé et Services sociaux	-55 842	-52	-55 894	-3,2
Éducation	-19 120	-152	-19 272	8,0
Enseignement supérieur	-10 141	-162	-10 303	17,8
Autres portefeuilles ⁽⁵⁾	-45 041	1	-45 040	4,4
Dépenses de portefeuilles	-130 144	-365	-130 509	2,4
Service de la dette	-8 842	-1 347	-10 189	18,2
Total des dépenses	-138 986	-1 712	-140 698	3,4
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-2 500	500	-2 000	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 005	4 777	1 772	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 445	17	-3 428	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-6 450	4 794	-1 656	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	927	927	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹¹⁾	-6 450	5 721	-729	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

À partir de 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entière responsabilité de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- les **autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel et des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à juin 2022		
	Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles	Éliminations interportefeuilles	Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles
Santé et Services sociaux	14 254	-322	13 932
Éducation	5 284	-178	5 106
Enseignement supérieur	2 315	-39	2 276
Autres portefeuilles	9 177	539	9 716
TOTAL	31 030	—	31 030

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (9) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans le [Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.
- (11) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.